



DEPARTEMENT  
DE L'INDRE

SYTOM de la  
Région de  
Châteauroux

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITÉ SYNDICAL**

**Séance du 27 mars 2025**

Convocation transmise  
le : 06 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq - le jeudi 27 mars 2025

Le Comité Syndical du SYTOM de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au centre de tri Allée des Sablons 36330 Le Poinçonnet, sous la présidence de Monsieur Eric CHALMAIN son Président.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 31  
Présents : 19  
Votants : 22

**Étaient présents :**

Éric CHALMAIN, Virginie ALAUME, Delphine GENESTE, Michel GEORJON, Jean-Michel MOREAU, Jean-Pierre NANDILLON, RUET Catherine, TOURRES Dominique, SCHMITT Jean-Marc, DUPONT Catherine, DUVERGNE Didier, EUMONT-CAMUS Thierry, GUIGNAT Dominique, MONJOINT Chantal, DAHURON Christian, PIVOT Christophe, PERRAT Patrice, SABROUX IDOUX Martine, PERROT Lionnel.

**Résultats du vote**

Voix « pour » : 22  
Voix « contre » : 0  
« Abstentions » : 0

**Étaient absents et excusés ayant donné pouvoir :**

Gil AVEROUS à Michel GEORJEON  
Patrice BOIRON à Patrice PERRAT  
Eric BERGOUGNAN à Christian DAHURON

Certifié exécutoire  
Publiée ou notifiée le :  
02 avril 2025

**Étaient absents et excusés**

Gil AVEROUS  
Tony IMBERT  
Patrice BOIRON  
Didier BARACHET

**Dossier n° 2025-003-001**

**Objet : Approbation du compte de gestion 2024**

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 19 mars 2024, approuvant le Budget Primitif 2023 ;

Vu les délibérations du Comité Syndical, approuvant les Décisions Modificatives 2024 ;

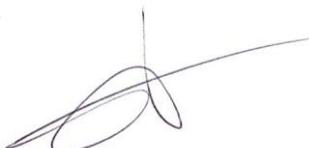
Vu le Compte Administratif 2024 ;

Le Comité Syndical est appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Trésorier Principal, qui corrobore les résultats du Compte Administratif 2024.

Après délibération, le comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ Déclarer que le compte de gestion dressé pour 2024 par le Trésorier Principal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- ✓ Approuver le compte de gestion 2024 ;
- ✓ Donner pouvoir au Président pour signer le compte de gestion 2024 du Trésorier Principal et intervenir auprès de toutes autorités pour la clôture de l'exercice 2024.

La Secrétaire de séance



Virginie ALAUME

Le Président



Eric CHALMAIN

Pour extrait conforme

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.